

## C01 : Premier cas de décès provoqué par une injection de Bleu Patenté ?

### Titre

**Français :** Premier cas de décès provoqué par une injection de Bleu Patenté ?

**Anglais :** First case of death caused by Dye Blue ?

### Auteurs

L GEFFROY (1), XJB MARTIN (1)

(1) Chirurgie, Hotel Dieu, 175 rue Foch, 71200, Le Creusot, France

### Responsable de la présentation

**Nom :** MARTIN

**Prénom :** Xavier

**Adresse professionnelle :** Centre N. de Pontoux, 8 all Saint Jean des Vignes

**Code postal :** 71100

**Ville :** CHALON SUR SAONE

**Pays :** FRANCE

**Newsletter :** 1

**Inscription PJS :**

### Mots clés

**Français :** Bleu Patenté Allergies Fausses accusations Erreurs

**Anglais :** Dye Blue Allergies False accusations Mistakes

### Spécialité

**Principale :** Chirurgie

### Texte

Le Bleu Patenté est un colorant lymphtrope utilisé depuis des décennies en cancérologie pour la détection des ganglions sentinelles. Fiable et bon marché, il provoque 0,25% de réactions anaphylactiques de grade 3.

Pour les amateurs d'anecdotes mais surtout ceux prompts aux jugements hâtifs, nous décrivons ici ce qui aurait à n'en pas douter été considéré, à tort, comme le premier cas de décès imputable au Bleu Patenté.

#### Description du cas clinique

Mme V. 60 ans, antécédents notables : HTA traitée, aucune allergie. Prise en charge pour cancer du sein gauche T1aN0, diagnostiqué sur mammographie de dépistage. Indication de tumorectomie + ganglion sentinelle ambulatoire, injection de Te99 la veille (un ganglion détecté).

10h - Arrivée de la patiente au bloc. PEC bloc (15 ml de Naropéine + 1 mg d'Hypnovel).

10h30 - Préoxygénation. Check list validée par le chirurgien.

10h35 - Induction : HVEL 1.5 mg, Kétamine 10 mg, Rapifen 500 ug, Diprivan 150 mg, masque laryngé N°4.

10h38 - Signal isotopique axillaire non retrouvé à l'aide d'une sonde Europrobe par l'assistant de chirurgie. Selon le protocole : préparation d'une seringue de 2 cc de Bleu Patenté pour détection colorimétrique de rattrapage.

10h39 - Vérification ultime par le chirurgien avant injection de Bleu Patenté : signal isotopique finalement identifié à la partie basse du creux axillaire. Le chirurgien repose la seringue sans avoir réalisé l'injection et sans qu'il n'y ait eu aucun contact, même infime, entre l'aiguille et la peau.

10h40 - Chute de la FECO2 à 13. Vérification du circuit : RAS. TA : imprenable. Pouls petit. Injection Ephédrine 15 mg + sérum phy 100 ml. Appel 2ème anesthésiste.

10h45 - Patiente cyanique, signal SPO2 de mauvaise qualité. Deuxième dose Ephédrine 15 mg sans effet. Intubation sans curares. Auscultation normale.

10h50 - Echo cardiaque : VG peu kinétique. VD non dilaté. Démarrage massage cardiaque externe.

11h - Remplissage 500 ml Voluven. Adrénaline 1 mg en IVD répétées puis PSE.

11h10 - Le MCE + Adrénaline paraissent efficaces. Pose veine jugulaire à gauche. PEEP = 4.

11h30 - Adrénaline augmentée de 1 à 3 mg/h puis 5 mg/h. Œdème pulmonaire massif. PEEP = 8.

11h50 - ECG normal. Branchement défibrillateur. Analyse du tracé. CEE. Arrêt du MCE.

11h55 - Mydriase bilatérale.

12h30 - Décès de la patiente.

## Discussion

La famille ayant refusé l'autopsie il ne sera jamais possible de savoir exactement de quoi est décédée Mme V. Hypothèses infirmées : PNO, inhalation, réaction allergique, Takotsubo, erreur de dosage ou de seringues. Hypothèse impossible à éliminer : EP massive.

Le principe de précaution a conduit la plupart des recommandations à écarter l'usage du Bleu Patenté bien qu'il soit dix fois moins cher que le Te99, une fois et demi plus fiable que le Bleu de Méthylène et plus commode d'utilisation que le Vert Indocyanine. Le Bleu Patenté ne doit pas être condamné au prétexte de réactions allergiques rares, certes parfois spectaculaires mais toujours sans conséquence.

Conclusion 1 (à l'intention des médecins) : il n'y a toujours AUCUN CAS DE DECES imputable au Bleu Patenté que l'on peut continuer à utiliser si cela est jugé utile.

Conclusion 2 (à l'intention des experts en jugements hâtifs) : les « évidences » ne sont pas des preuves. À un détail près une équipe médicale aurait pu être condamnée et, peut-être, le Bleu Patenté définitivement retiré du marché alors qu'il s'agit d'un outil diagnostique précieux...